

Le 14 octobre 2024

## Lancement de l'apport volontaire des ordures ménagères à Excenevex

**Ce lundi 14 octobre 2024, l'apport volontaire des ordures ménagères est lancé sur la commune d'Excenevex pour les particuliers uniquement. Les dernières collectes en porte-à-porte sont assurées ce même jour.**

Les habitants sont invités à déposer leurs ordures ménagères aux espaces-tri, là où ils ont déjà pris l'habitude depuis quelques mois de déposer les déchets recyclables. Après Sciez en 2017, Douvaine en 2020, Ballaison, Loisin et Veigy-Foncenex en 2021, Chens-sur-Léman, Nernier et Yvoire en 2023, le déploiement de l'apport volontaire se poursuit dans l'agglomération, avec des résultats positifs.

### ▶ **Le déploiement de l'apport volontaire des ordures ménagères poursuit trois objectifs majeurs**

#### **1. Protéger l'environnement**

Avec la croissance constante de la population et l'augmentation des logements, la gestion des déchets devient une question cruciale pour préserver le cadre de vie et maintenir la propreté des espaces publics. Il s'agit aussi d'encourager les citoyens à adopter des comportements plus responsables, tels que :

- Le développement du tri sélectif et l'amélioration de sa qualité,
- L'adoption de pratiques de gestion durable des déchets verts (compostage individuel et collectif, broyage...),
- La modification des habitudes de consommation en favorisant la réutilisation des objets.

#### **2. Optimiser le tri et réduire les déchets ménagers**

Centraliser les ordures ménagères et les déchets recyclables dans un même lieu encourage le tri des déchets. Selon les retours des communes ayant déjà mis en place des espaces-tri, cela permet une **augmentation de 30 % de la collecte des emballages, papiers et verres**. Ce dispositif est donc un levier efficace pour diminuer la production de déchets, en accord avec les objectifs réglementaires.

#### **3. Maîtriser les coûts**

La gestion des déchets doit également prendre en compte les coûts de traitement et de gestion. Grâce à l'amélioration du tri, le volume des ordures ménagères diminue, réduisant ainsi les coûts de collecte. Les investissements liés à l'acquisition des conteneurs et à l'aménagement des espaces-tri sont rapidement amortis, grâce à l'augmentation des déchets recyclés et à la baisse des ordures ménagères collectées.

## ▶ Le dispositif mis en place sur la commune d'Excenevex



**5 espaces-tri** sont disponibles. Ils sont équipés de conteneurs semi-enterrés ou enterrés, en fonction de leur lieu d'implantation. Le choix de conteneurs enterrés a été privilégié notamment dans les secteurs plus denses, ou encore à proximité des établissements scolaires pour une meilleure intégration paysagère.

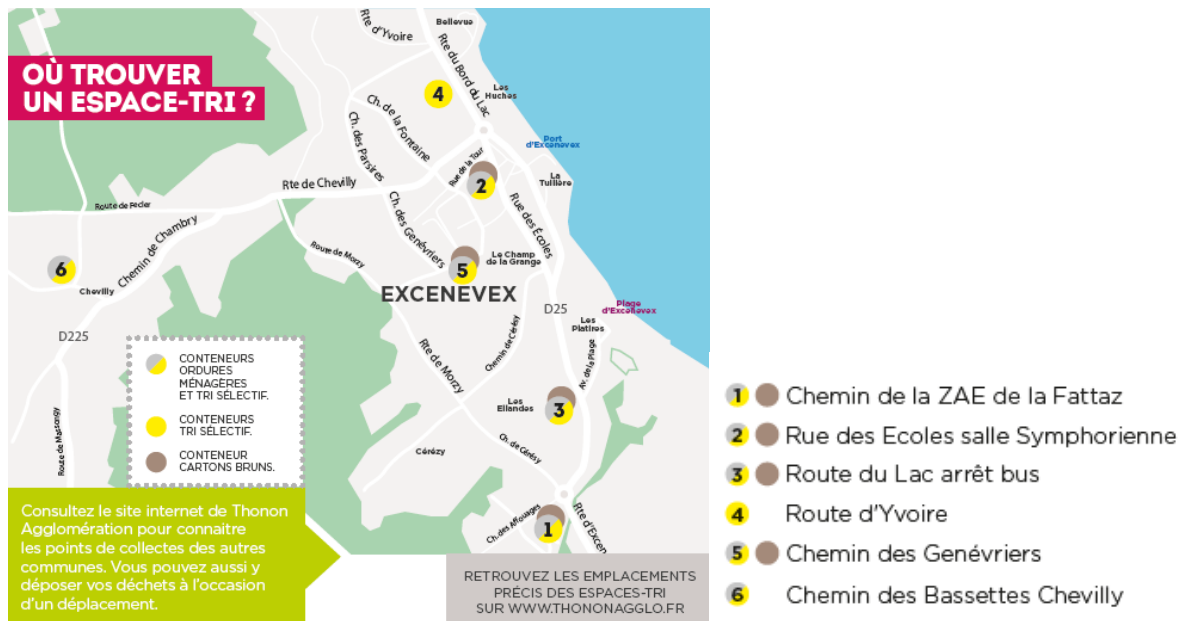
Plus de la moitié des espaces sont composés de conteneurs pour le dépôt des **ordures ménagères** et de conteneurs pour le dépôt des **déchets recyclables** : verre, papier et emballages (cartonnettes, bouteilles plastiques, emballages métalliques et briques carton).

Les communes accueillent également 4 conteneurs de collecte des **cartons bruns**, qui doivent être **déposés pliés** et une fois les éléments plastiques ou le polystyrène jetés. Si les conteneurs dédiés sont pleins, les habitants doivent impérativement déposer les cartons bruns en déchetterie.

**Les bacs de tous les points** de collecte des ordures ménagères, mis jusqu'à présent à disposition des habitants, seront progressivement retirés par les services de Thonon Agglomération.

### **Sur Excenevex, sont désormais mis à la disposition des habitants :**

- 5 espaces-tri dont 4 équipés de conteneurs pour les cartons bruns
- 16 conteneurs enterrés et semi-enterrés
- 14 conteneurs enterrés et semi-enterrés pour emballages et papiers
- 6 conteneurs enterrés et semi-enterrés pour le verre
- 1 conteneur aérien pour le textile/linge/chaussure



## ▶ Les modalités d'information des habitants

### Une campagne d'information en porte-à-porte entre le 4 et le 11 octobre

Pour faciliter le changement d'habitude généré par le nouveau système de collecte, 2 messagers du tri sont allés à la rencontre de tous les foyers d'Excenevex. Cette campagne d'information s'est terminée le 11 octobre.

Les messagers ont également rappelé les règles de tri des déchets. Il s'agit aussi de recenser les pratiques de compostage sur le territoire et de rappeler les possibilités offertes en la matière, notamment la fourniture de composteurs à tarif réduit.

**CONTACT PRESSE :** Caroline BLONDET

Service communication

+33 (0)4 50 31 25 00 | [c-blondet@thononagglo.fr](mailto:c-blondet@thononagglo.fr)